SOMMAIRE1

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Conseil européen d'octobre 3

État de droit en Pologne 4

Respect des valeurs de l'UE en Hongrie 4

Prochain cadre financier pluriannuel 5

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES GÉNÉRALES

* Conférence "Our ocean" - Engagements de l'UE 6

AGRICULTURE

* Financement des projets en faveur du développement rural 6

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Conseil européen d'octobre

Le Conseil a examiné le projet de conclusions du Conseil européen du 18 octobre, élaboré par le président du Conseil européen, Donald Tusk, en coopération avec la présidence autrichienne et la Commission.

Lors de sa réunion d'octobre, le Conseil européen devrait revenir sur la question des migrations. Le chancelier Sebastian Kurz rendra compte de la mise en œuvre des précédentes conclusions du Conseil européen. Comme convenu en juin 2018, il insistera plus particulièrement sur les progrès réalisés en ce qui concerne la réforme du régime d'asile européen commun.

Le Conseil européen adoptera des conclusions sur la sécurité intérieure, dans le prolongement du débat thématique tenu par les dirigeants le 20 septembre à Salzbourg.

Le Conseil européen débattra également des relations extérieures, notamment du partenariat avec l'Afrique et du prochain sommet avec la Ligue des États arabes.

État de droit en Pologne

En vertu de la procédure prévue à l'article 7, paragraphe 1, du TUE, la Commission a présenté au Conseil des informations actualisées sur les derniers développements de la réforme de la justice en Pologne.

Les ministres ont réaffirmé qu'il importe de faire respecter l'État de droit dans tous les États membres de l'UE et ont insisté sur la nécessité de réaliser des progrès tangibles.

Le Conseil reviendra sur ce point.

Respect des valeurs de l'UE en Hongrie

La présidence a informé les ministres des prochaines étapes de la procédure à la suite du lancement de la procédure prévue à l'article 7, paragraphe 1, du TUE en ce qui concerne la Hongrie.

La Commission transmettra au Conseil des données factuelles actualisées sur les procédures d'infraction pertinentes.

La Hongrie s'est dite disposée à fournir une contribution écrite sur les questions soulevées dans la [proposition motivée du Parlement européen](http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12266-2018-REV-1/fr/pdf).

Prochain cadre financier pluriannuel

La présidence a présenté aux ministres une évaluation de l'état d'avancement de l'examen des propositions de la Commission concernant le cadre financier pluriannuel pour la période 2021‑2027.

Le Conseil a pris note du [rapport sur l'état d'avancement des travaux](http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-13047-2018-INIT/fr/pdf) présenté par la présidence. Ce rapport donne un aperçu des travaux réalisés sur le CFP depuis la session du Conseil des affaires générales du 18 septembre. Sans préjudice des discussions en cours, il met également l'accent sur l'état d'avancement des travaux sur un certain nombre de thèmes concernant des questions horizontales, des rubriques spécifiques et les ressources propres.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES GÉNÉRALES

Conférence "Our ocean" - Engagements de l'UE

Le Conseil a approuvé une liste d'engagements destinés à être présentés par l'Union européenne lors de la conférence "Our ocean" qui doit se tenir à Bali les 29 et 30 octobre 2018 ([12180/18](http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12180-2018-INIT/fr/pdf)).

La conférence a pour objectif de trouver des solutions et de prendre des engagements concernant des mesures visant à faire face à certains des défis les plus importants auxquels sont confrontés les océans: la protection du milieu marin, la pollution marine, les incidences du changement climatique et la pêche durable. Le principal résultat qui en est attendu est l'annonce de divers engagements concernant des mesures qui contribuent à des océans plus propres, plus sûrs et plus sains, conformément à l'ODD 14 du programme de développement durable à l'horizon 2030.

AGRICULTURE

Financement des projets en faveur du développement rural

Le Conseil a adopté des conclusions sur le [rapport spécial n° 11/2018](https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18_11/SR_SCO_FR.pdf) de la Cour des comptes européennes intitulé "Nouvelles options de financement des projets de développement durable: plus simples, mais pas axées sur les résultats".

Le Conseil prend note de l'évaluation de la Cour selon laquelle la nouvelle méthode de remboursement des coûts des projets de développement durable est plus simple pour les bénéficiaires mais devrait être plus largement utilisée.